



Charte de Jumelage

fraternel et spirituel

entre

le diocèse de BATROUN (Liban)

&

le diocèse de SAINT-ETIENNE (France)



CHARTE DU JUMELAGE fraternel et spirituel entre le diocèse de BATROUN (Liban) et le diocèse de SAINT-ETIENNE (France)

PREAMBULE

« Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis. » Ps 135

Les liens historiques, religieux, culturels, sociaux et politiques qui unissent nos deux pays, nos deux peuples et nos deux Églises, depuis des siècles, notamment après les événements de 1840-1860 au Liban et en Syrie, sont toujours très vivants. Nous avons une estime particulière les uns pour les autres, une amitié et une solidarité.

1) HISTORIQUE

Ce jumelage a été initié par la rencontre des jeunes de nos deux diocèses à l'occasion des JMJ d'août 1997. Avant le rassemblement final à Paris, plus de 50 jeunes libanais de Batroun ont été accueillis une semaine dans le diocèse de Saint-Etienne.

Grâce aux efforts des deux Comités de jumelage - celui de Batroun présidé par le P. Mounir Khairallah et celui de Saint-Etienne présidé par le P. Louis Tronchon - ce jumelage a été consacré le 14 août 1998 à l'occasion du premier voyage au Liban d'une délégation du diocèse de Saint-Etienne accueillie par Mgr Paul-Emile SAADE, évêque de Batroun. Il a été officialisé par Mgr Pierre JOATTON en la collégiale de Montbrison le 27 août 2000, au retour des JMJ de Rome.

Depuis 1997, des liens fraternels se sont tissés entre jeunes, familles, prêtres et les évêques de Batroun et de Saint-Etienne. Quelques initiatives ont été prises au niveau d'écoles, de mouvements et de paroisses. Dans le cadre du jumelage, les jeunes de Batroun ont été accueillis sur la route des JMJ de Cologne (2005) et de Madrid (2011). Plusieurs voyages-pèlerinages ont eu lieu à Batroun et à Saint-Etienne.

Le diocèse de Saint-Etienne a accueilli successivement les Pères Boutros KHALIL, Raymond BASSIL et Sami NEHME, à la fois étudiants à l'Université Catholique de Lyon et engagés dans un ministère pastoral au sein du diocèse.

L'histoire du jumelage n'est pas achevée, elle est sans cesse en devenir, avec de nouvelles personnes, par de nouveaux échanges.

2) LES OBJECTIFS DU JUMELAGE

Le jumelage a pour objectif principal de favoriser la communion spirituelle et fraternelle de nos deux diocèses, l'un en France, de l'Église latine de Saint-Etienne, l'autre au Liban, de l'Église maronite de Batroun, Église d'Orient en communion avec l'Évêque de Rome, successeur de Pierre. Il ouvre nos communautés à la catholicité de l'unique Église du Christ.

Le jumelage permet d'approfondir la connaissance réciproque de nos deux traditions et du patrimoine culturel et religieux de nos deux Églises. Il est un soutien mutuel dans le témoignage du Christ, en vivant de son Évangile dans nos sociétés et nos cultures différentes.

Le jumelage donne de vivre, dans la durée, un lien concret entre nos deux Églises. Le diocèse de Saint-Etienne, par ce lien privilégié avec le diocèse de Batroun, est en communion avec des chrétiens d'Orient. Le diocèse de Batroun a un lien concret avec une Église latine, en France. Nous nous découvrons par des échanges et des visites réciproques.

- Ensemble nous croyons et nous témoignons de l'Évangile dans nos sociétés et nos cultures.
- Ensemble nous accueillons nos fragilités et nous nous mettons au service des plus faibles.
- Ensemble nous prions dans la louange et l'intercession, selon nos traditions respectives.

3) LES MOYENS POUR VIVRE LE JUMELAGE

Cette communion spirituelle existe, et elle est sans cesse à développer, entre les deux évêques, entre les deux presbyteriums, entre les consacrés et entre les fidèles laïcs du Christ à Batroun et à Saint-Etienne. Elle s'exprime par la rencontre des personnes, des communautés religieuses, des écoles, des mouvements et des paroisses...

Les moyens modernes de communication favorisent la rencontre, la connaissance mutuelle et la proximité, malgré la distance.

La prière

La prière communautaire et personnelle est au cœur de ce jumelage car elle est la pierre angulaire de cette communion spirituelle. Elle est nourrie par la connaissance de l'histoire spirituelle de nos deux Églises et par le partage des difficultés et joies vécues dans nos deux pays.

A côté de la prière habituelle de nos communautés, des temps de prière plus spécifiques et des messes en rites romain ou maronite sont organisés chaque année par nos diocèses respectifs.

Le partage

- En encourageant les relations fraternelles entre les personnes, les familles et les communautés ecclésiales à travers l'échange de correspondances, les visites et l'accueil des délégations dans les deux sens.
- En programmant des pèlerinages visant à découvrir les lieux sacrés et les saints de chacun des deux pays et des deux diocèses.
- En accueillant des personnes engagées pour vivre des expériences ecclésiales enrichissantes pour les deux diocèses. L'accueil de prêtres libanais dans le diocèse de Saint-Etienne est un des signes marquant de ce partage.
- En organisant la solidarité et le partage à l'occasion de moments difficiles vécus dans nos diocèses et nos pays, parfois par des collectes, mais surtout par des liens humains manifestant un soutien fraternel.

• En enrichissant mutuellement les personnes et les communautés par des échanges culturels, la langue française étant un précieux vecteur de communication.

4) L'ORGANISATION DU JUMELAGE

Pour faciliter les liens de nos deux communautés ecclésiales, pour leur apprendre à se connaître, à partager leurs expériences, à s'entraider et contribuer chacune selon sa spécificité, à la mission universelle de l'Église, plusieurs points sont à observer :

- Le jumelage est placé sous la responsabilité des Évêques des deux diocèses.
- Il s'inscrit dans le projet d'ensemble de chacune de nos deux Églises.
- Il exige une sensibilisation et une participation des différents acteurs ecclésiaux, prêtres, diacres, religieux, laïcs des deux diocèses, selon l'esprit défini dans cette charte.
- Il comprend de grandes manifestations inscrites dans le calendrier pastoral des deux diocèses.
- Il garde un caractère diocésain pour privilégier les relations ecclésiales qui intègrent toutes les composantes des deux diocèses.

Chacun des deux diocèses se donne une structure spécifique pour animer et promouvoir ce jumelage.

Une évaluation du jumelage est effectuée annuellement dans chacun des diocèses et tous les cinq ans en commun, afin d'examiner l'avancée des projets et la fidélité aux objectifs.

CONCLUSION

Le « cadeau » du jumelage est une grâce à accueillir et à faire fructifier pour chacune de nos deux Églises. Il appelle un engagement concret et fidèle des personnes concernées, toujours à renouveler. Il fait grandir les deux diocèses dans une meilleure intelligence du mystère de l'Église et de sa mission dans le monde.

Que Dieu soit béni pour ce jumelage et qu'il bénisse chacune de nos deux Églises, par l'intercession de la très sainte Vierge Marie et de nos saints respectifs.

A Saint-Etienne, le 22 mai 2021, en la vigile de Pentecôte, Jubilé des 50 ans du diocèse de Saint-Etienne,

Mgr Mounir KHAIRALLAH

Évêque de Batroun Evigne de Batroun **Mgr Sylvain BATAILLE** Évêque de Saint-Etienne

Bataillet trique do Mithe